

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7594 SÉANCE DU 31 mars 2025

Sont présents:

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial (absent)
Yves Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUX ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU
LABRADOR**

Attendu que l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (**Institut de développement**) a été constitué par lettres patentes et immatriculé le 6 décembre 2024 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies*, RLRQ c. C-38;

Attendu que les règlements généraux de l'Institut de développement permettent à chaque Première Nation du Québec et du Labrador de désigner une personne comme représentant pour agir en son nom et voter lors des assemblées de membres, à titre de membre de catégorie 2;

Attendu que le rôle du représentant désigné est de participer aux assemblées des membres de l'Institut de développement, d'agir comme principal canal de communication entre ce dernier et le conseil qu'il représente et de voter au nom de celui-ci;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7594 SÉANCE DU 31 mars 2025

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUX ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PREMIÈRES NATIONS DU
QUÉBEC ET DU LABRADOR**

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé par** le Chef familial René W. Picard, **et résolu :**

- **De désigner** officiellement le directeur du Bureau du Nionwentsïo, comme membre de catégorie 2 afin de représenter le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) au sein de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador;
- **D'autoriser** le directeur du Bureau du Nionwentsïo à exercer tous les droits de vote et à prendre toutes les mesures nécessaires pour représenter le CNHW en conformité avec la planification stratégique de ce dernier;
- **De confirmer** que cette personne est nommée jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par résolution par le CNHW ou si elle décide de cesser d'être membre avant cette échéance.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND